Salle du Globe,

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude.
Près du Vieux Bassin.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre, et qu'il y aura BAL MASQUÉ à dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des amusemens.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et aux lieux publics.

Un excellent orchestre dirigé par un chef réputé et des valses, les polkas et les contredanses les plus nouvelles seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Également, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître cuisinier.

Cinq officiers de police désignés par le Recorder, maintiendront le bon ordre durant le bal.

Les port d'armes seront strictement défendus.
S. VIOSCA, Propriétaire.
A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct

Education Classique et Générale

PAROISSE ST. CHARLES.

John Cluff, principal, autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au Collège Jefferson.

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à [illegible] milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississipi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'Institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix $300 par an.

S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Bouligny et Ganucheau, F. J. Durant, à la Nile-Orléans. MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J. F. Pisetos, Dr Logan, A. Lanjanche, St-Charles, A. B. Roman, Vacouir Aime, St Jacques, et Chs. Gayarre, secrétaire d'Etat, à Bâton-Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22, Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cluff. 6nov—

L'ACADÉMIE DE COMMERCE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours ordinaires dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise. — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflexions de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution, qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. 15oct

Orleans High School.

ERASTUS EVERETT, A. M., principal et propriétaire. L'année scolaire de 1850–51 a commencé le 1er octobre. Cette institution offre aux élèves de tous âges des avantages pour l'étude des langues anciennes et modernes.

De nouveaux améliorations ont été faites aux bâtisses et aux [illegible] de récréations, et l'établissement est parfaitement disposé pour un pensionnat et externat.

Pour plus amples informations, s'adresser au principal sur les lieux, No. 37 et 38, rue Esplanade.
28 oct—2m

Th. Mareau,

RUE ROYALE, 151,

Entre St-Louis, 36, en face de l'Hotel,

IMPORTATION de marchandises françaises, anglaises et allemandes—Parfumerie assortie; porcelaine et cristaux, merceries et soieries, en gros et en détail, rubans de soie, unis et façonnés, velours noirs et de couleur, une belle collection tapisserie, passementerie, grand choix d'ouvrages en crochet, tabletterie, brosserie, une grande assortiment de jouets d'enfants et [illegible] de Paris, bonneterie en gros et en détail, [illegible] assortiment de caramels [illegible], et confection de postiches; grand assortiment de cheveux nattes, frisettes, &c.

P. MOREAU a l'honneur de prévenir les dames que voulant donner plus d'extension à ses affaires, il vient de réunir à sa maison un nouveau magasin, de tous les articles de mercerie, rubans de soie, et un assortiment complet de nouveaux dessins de tapisserie, imprimés ou échantillonnés sur canevas, ainsi que les laines et accessoires pour la broderie. 15nov

Auguste Barraud,

Encoignure Royale et Orléans,

VIENT de recevoir par les derniers navires un grand assortiment de marchandises françaises et des [illegible] suivants:

ARTICLES POUR HOMMES.

[illegible]

ARTICLES DE DAMES.

Gants de peau, blancs et de couleur, éventails en nacre et en écaille, peignes et brosses à chignons, peignes à crêpe, peignes en écaille et en ivoire, gants, bourses, bracelets, [illegible] porte-monnaie, nécessaires, [illegible] porte-montres et [illegible].

Il vient de recevoir un grand assortiment de porcelaines et de cristaux.

On trouvera également un assortiment de cheveux pour nattes, tresses, etc.

On donnera des leçons de coiffure, d'après les dernières modes. 12 nov

65800 CIGARES de la Havane, de toutes les qualités et des meilleures marques, en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr, 34 rue Gravier.
4 nov

151,300 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, en débarquement du navire Orlando, de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier.
4 nov

111,300 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et de meilleures marques, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier.
4 nov

CIGARES—De la Havane, par les arrivages suivants:
Mary E [illegible] 139,000 cigares.
[illegible] 144,000 do.
Adams Gray 142,000 do.
De différentes qualités et des meilleures marques à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée.
4 nov

THOMAS C. PAYAN & Co.

10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillement confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD au premier, Newark, N. J.
24 avril 1an

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO

Rue St. Charles, No. 22.

MATCHES.

LES soussignés L. A. Guillemain, rue du Cirque, N. 80 — Occident de M. Lacour, de New-York sont à vendre chez J. R. LANG, No 15, rue de Chartres. 3m

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.
L. HUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis.

Indiennes convenables aux marchés du Mexique et de la Californie.

DE FOREST & Co, rue de la Douane, No 20, offrent à vendre cent caisses d'INDIENNES, bien assorties, pour les marchés ci-dessus et Californie. A vendre à bas prix. 30oct

EAU DE VIE FRANÇAISE—15 demi, 50 quarts et 27 huitièmes pipes eau de vie de Cognac J. Brand en débarquement du navire Sabatis, de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS.
12 nov 31 rue de la Vieille Levée.

COGNAC—Un grand assortiment d'eaux de vie de Cognac, en magasin, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS.
12 nov 31 Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—607 caisses vin rouge sous les clés de la douane, propre pour l'exportation, à vendre par J & J TARDOS.
12 nov 31 Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—250 boites de sardines marque Canuis, 4000 demi do, 2500 quarts do do, en magasin, sous les clés de la douane et à vendre par J & J TARDOS.
12 nov 31 rue de la Vieille Levée.

VIEUX COGNAC—En débarquement du navire Sabatis, 5 demi quarts et huit huitièmes pipes Jean Louis Glo, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée.
18 nov

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu,	sans coutre,	No 1,	$5 50
100	"	avec	" 1	7 00
[illegible]	"	"	" 2	9 50
[illegible]	"	"	" 3	12 00
[illegible]	Flukes	"	No. 1	12 00
[illegible]	"	"	No 2	15 00
[illegible]	Sub soil		No 1	7 00
[illegible]	Ballenger en fer battu	sans coutre,	No 1	5 50
150	"	avec coutre,	No 1	7 00
96	"	avec coutre,	No 2	9 50
52	"	avec coutre,	No 3	11 00
15	Flukes	"	No 1	12 00
11	"	"	No 2	15 00
10	Ballenger (Yankee	extended Bar.)	No 1	3 25
96	"	Extended bar	No 2	4 7
81	"	Extended bar,	No 2	4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 à 3 pouces, et 29 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 6 wagons complets avec essieux en fer, prix $140 chaque.

2 Diables ou Timber wheels roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et trindaises, Poches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pentures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et ecossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites, Huile à lampes et de lin, Esprit de Thérébentine, Mastic, Vitres et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD.
Encoignure Douane et Levée.

VIN—En débarquement du navire Océana de Bordeaux.
20 barriques vin de Pauillac,
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT,
11nov 61, rue Magasins.

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il est survenu une vacance dans l'emploi de Constable de la seconde Cour de Juge de Paix, de la paroisse d'Orléans, par la mort de Francis Thomas, le présente proclamation est lancée pour ordonner qu'une élection soit tenue dans ledit District, pour remplir ladite vacance.

L'époque de cette élection a été fixée par le shériff, qui veillera à ce que ladite élection soit tenue aux endroits désignés pour tel à ce qu'elle soit conduite et que les retours en soient faits conformément aux dispositions de la Constitution et des lois, dans de semblables cas.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de Baton Rouge, le 21 novembre de l'an de N. S. 1850 et le soixante-quinzième de l'indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 25nov

AVIS D'ELECTION.

LES votants duement qualifiés, résidant entre les rues Julie et Canal jusqu'au Lac, Seconde Municipalité, sont notifiés par le présent avis, qu'en vertu d'un ordre d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection sera tenue dans ledit District, samedi le 7 décembre prochain, pour remplir la vacance survenue dans l'emploi public de Constable de la seconde Cour de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, par la mort de Francis Thomas, Constable de ladite Cour.

Les polls seront ouverts de 9 heures A. M. à 6 heures P. M., aux precincts qui seront établis et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nlle Orléans.

L'élection sera tenue et les retours, faits en duplicata, seront remis au shérif de la paroisse d'Orléans, conformément à la loi.

Bureau du sherif, paroisse d'Orléans, le 25 novembre 1850.
JOHN L. LEWIS,
25nov—au7déc Shérif.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES,
Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON,
Rue St-Claude, entre les rues du Bayou et des Ursulines, vis-à-vis de St-Augustin.

MR. ET MME LEFOULLON ayant acheté la propriété qu'ils occupent, et y ayant fait construire un spacieux local approprié aux besoins particuliers et généraux de leur maison d'éducation, prient les pères et mères et tuteurs de leur faire l'honneur de venir visiter leur institution. Le faisant, ils s'assureront que dans la distribution d'ensemble et de détail, toutes précautions ont été prises pour donner de la sécurité aux familles, et que partout, la salubrité et la commodité résultent de cette distribution.

Les salles d'études, dont trois sont occupées par les garçons, et trois par les demoiselles, sont parfaitement éclairées et aérées, et complètement isolées et séparées. Il en est de même des cours de recréation, qui sont sablées et en partie couvertes. Les dortoirs sont également parfaitement éclairés et aérés.

Mr. et Mme Lefoullon, en remerciant les parents de leurs élèves du bienveillant patronage dont ils couvrent leur maison depuis cinq années, leur donnent l'assurance, ainsi qu'à tout chef de famille, que nuls soins ne manquent aux écoliers et aux écolières que l'on veut bien leur confier; et que, comme par le passé, ils n'emploient pour les seconder que des professeurs et maîtresses de premier mérite.

Le catéchisme y est étudié et récité tous les jours.

Leur mode d'enseignement, essentiellement théorique et pratique, orthographique et analytique, place les deux langues sur le pied d'égalité, toutes les leçons se faisant simultanément et alternativement en français et en anglais. De constants efforts sont faits pour faire acquérir aux enfants une bonne prononciation.

Les leçons de géométrie, de dessin du plan (paysage, trait, lavis), celles de tous les travaux d'aiguille, et de tous les genres de broderie et de tricot, faisant partie de l'enseignement général, ne donnent lieu à aucune augmentation.

Classe du soir.

1re division—Lecture, écriture, orthographe, calcul.

2e division—Langues anglaise et française, géométrie, dessin du plan, (paysage, trait, lavis), tenue des livres, arithmétique appliquée à la construction et au commerce.

Les leçons sont faites aux élèves de chaque division, dans une salle particulière. Celles de la seconde sont appropriées aux besoins des ouvriers dont le but est de devenir foreman; entrepreneur, économe ou gérant. 4nov—6f—3ps.

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,

Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay. Les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macaulay et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agréments, la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs useront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macauley aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de son institution, abandonnera les classes qu'il professait chez Mme DESRAYAUX. 3 oct—6m

INSTITUT St-LOUIS,

Dirigé par Mme DERON.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(ANNEE 1850—51)

Nouvelle-Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution, fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, Maison St Denis), a décidé ce qu'il possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si saine que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DERON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie. M. CARTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre le lecons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DERON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels garantir la solidité et la rapidité des progrès des Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DERON, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple à précepte: et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DERON dirige elle-même les exercises religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé THOLOMIER les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis.
1eroct

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne Maison de Mme D'Hallu.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Hallu, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 8août—

MAISON D'EDUCATION
POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme VAN NOOTEN

TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE (LOUISIANE.)

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.)

MME VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangemens pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, les professeurs dignes de sa confiance et de celle des parens, s'empresse d'en informer ses amis et le public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, où, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle Orléans; ou, pourront être obtenues en s'adressant aux soussignés.

A Plaquemines.	A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards,	Le Rév. Dr. Neville,
Le Dr. Fhs. Flement,	MM. Alfred Hennen,
M. Zenon Labauve,	James Robb,
	H. C. Cammack,
	Fred. Frey.

30janv—1an

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
86, rue de la Douane.

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète; la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au-dessus de dix ans	$25	par mois
Au-dessous de dix ans	20	"
Demi-pensionnaires	15	"

Externes.

Au-dessus de dix ans	$10	par mois
Au-dessous de dix ans	8	"
Au dessous de huit ans	6	"
Piano	10	"
Harpe	12	"
Dessin	6	"
Danse	6	"
Chant	10	"

On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.
Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 jan—1a

CAFE—100 sacs café Rio, prime, en magasin et à vendre par E. JOHNS,
9 nov 5, Front Levée.

Ecole de Danse,

A L'HOTEL SAINT-LOUIS.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle va ouvrir son ACADEMIE DE DANSE dans la salle de l'Hôtel St-Louis. Toutes les danses les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS, et toutes les deux autres semaines un bal pour les élèves de la première classe.

PRIX—Pour 12 leçons données à l'école, $8; en classe privée de douze élèves, $4 chaque, pour 12 leçons. Pour une ou deux personnes $1 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles, et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 11 novembre. 26 oct—4m

ACADEMIE DE DANSE,

196, *Carondelet, entre Hevia et Girod.*

Mme Angelina,

SACHANT positivement qu'il n'y a aucune danse nouvelle en France, hormis le Scotish ou German Polka, vient de composer une nouvelle valse intitulée: *The Jenny Lind Waltz*, et elle espère qu'elle aura du succès parmi le beau monde. 31oct—2m

ECOLE DE DANSE.

Mr. P. CLISSEY a l'honneur d'annoncer qu'il reouvrira ses classes de danse lundi, 4 novembre, au No 6, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de la Commune. Les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telles que

Quadrilles français,	Polka et Mazurka,
Valse à deux temps,	Walse, Polka allemande
Valse à trois temps,	La Redowa,
Polka de salon,	Polka écossaise.

M. Clissey se charge d'enseigner ces danses diverses en un cours de quinze leçons.

Classes particulières pour dames et messieurs chaque jour, de neuf à deux heures.

Classes d'enfans, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'au soir.

Classes pour messieurs, chaque jour, de six heures et demie jusqu'à dix heures du soir.
4 nov—6m

Toujours à meilleur marché chez
U. LAROUSSINI et Cie,

MAISON ROUGE, No 1,
Vis à vis le marché aux légumes et encoignure Hôpital et Royale.

NOUS croyons devoir annoncer aux habitans de la ville et de la campagne que, malgré les énormes sacrifices que nous avons l'habitude de faire en faveur de nos acheteurs, nous sommes de nouveau disposés à vendre notre immense STOCK de marchandises d'automne et d'hiver à des prix qui, nous en avons la certitude, induiront le public en général à nous débarrasser des marchandises pour lesquelles nous n'avons plus de place.

Les soussignés choisissent cette occasion pour faire savoir aux dames qu'ils vendront toutes leurs marchandises de Fashion au prix coutant, telles que alpaccas à la Jenny Lind, étoffes à la Reine, soieries changeantes et autres nouveautés qui n'ont point encore reçu de nom.

Casimirs noir et en couleur, à bon marché pour MM. les tailleurs. Etoffes pour habiller les nègres, à très bas prix chez U. LAROUSSINI & Co.
Maison Rouge, No 1, sur la Levée,
4 nov—a et encoignure Royale et Hopital

MAGASIN ROUGE,

entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.

GRAND DEBALLAGE d'un assortiment complet de marchandises sèches, reçues par les navires Memphis, Galena, Cazone, President, Quebec, et Perkins, à vendre à des prix très réduits.

Aussi:

Au magasin des soussignés au No 66, Vieille Levée, près de l'encoignure St-Louis, un magnifique assortiment de linge confectionné pour hommes et enfans, chapeaux, casquettes, chaussures, parapluies, malles, sacs de voyage, etc. etc., qu'ils vendront à des prix excessivement bas.

JOS N ROBERT & Co.

P. S.—Les marchands de la ville et des campagnes sont instamment invités à venir examiner leur bel assortiment. 18 oct

Habillements confectionnés.

No 9, Rue des Magasins.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York un magnifique assortiment d'habillements confectionnés exprès pour le commerce de cette ville, et se composant en partie comme suit:

Redingottes olives, noires, bleues, vertes et brunes; sacs et paletots fantaisie; paletots bruns; habits en couverte mackinaw; habits et redingottes en draps fantaisie, de toutes couleurs et qualités; pantalons noirs en cuir, laine et casimir; pantalons fantaisie, à raies, à carreaux; pantalons fantaisie satin et satin laine de tous genres, gilets noirs en casimir brodé, gilets en satin noir et fantaisie; gilets gros de Rhin et cachemires; gilets en soie de toutes les qualités, manteaux noirs d'automne à vendre par BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins.

THOMAS C. PAYAN & Co,

Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements confectionnés.

No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturés pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.

HABITS.—GENRES—Redingottes, paletots, sacs, houppelandes, pardessus, tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En drap noir et bleu, satin laine, et casimir couleur, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations.

Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en draps pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc, manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes fourrées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées, cotonnades, Lourdes, françaises, américaines, unies, à raies, et bleu fantaisie.

FOURNITURES.

Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau, soie, &c, chemises en calicot, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en coton, chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir, soie, mérinos et daim.

Un assortiment d'habillements d'enfants, de tous les genres. Six cents malles de voyage et valises, sacs de nuit de 75 c à $25; parapluies en soie, ginghams et coton.

Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. 31oct

A VENDRE par les soussignés, en débarquement des navires Sabatis et Océana, de Bordeaux,
100 paniers anisette superfine de Chauvet;
25 caisses de 12 flacons prunes à l'eau de vie,
25 do do do poires do,
40 do do vin blanc Haut Sauterne,
20 demi barriques vinaigre de vin blanc,
12 caisses coulis de tomates en bouteilles,
6 quarts de pipes vieux cognac fine Champagne
9 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
3 caisses contenant 10 dessus de table en marbre, de diverses dimensions. V. & E. MAIGNAN,
13nov 85—87, rue St. Louis.

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Old England, du Havre:
40 paniers de 12 bouteilles champagne supérieur.
10 do de 24 demi do do do.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
7 nov 85, rue St. Louis.

SARDINES—En débarquement du navire Arendal, de Bordeaux,
2,700 demi boites sardines à l'huile.
2,000 quarts do do do.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
7 nov 85, rue St. Louis.

VINAIGRE—En débarquement du navire Arendal de Bordeaux:
20 barils vinaigre de vin blanc.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
7 nov 85, rue St. Louis.

MANTEAUX DE CHEMINÉE—4 manteaux de cheminée, en marbre commun, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7nov 3, rue Front

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala, en magasin et à vendre par LABORDE & XIGUES,
7nov 3, rue Front

AMIDON—10 barils amidon de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
5nov 26, Vieille Levée

MARCHANDISES NOUVELLES.

EN magasin et en déchargement des navires Sultana, Maid of Orleans, Quebec, Wabash, Lucas et Alleghany, du Nord, et W. V. Kend, de Liverpool:
5 caisses cotonnade;
10 do casimirs noir et façonné;
3 do et 2 balles drap noir et façonné;
4 do satinet bleu et noir;
4 do et 2 balles couvertures;
7 do alpacca façonné et noir;
20 do d'indiennes imprimées;
7 balles flanelle rouge et blanche;
2 caisses do imprimée;
2 balles do croisée;
10 caisses coton blanc;
10 do coton écru; 4 do gingas;
2 do denims croisée;
2 do nappes en couleurs 5/4 et 10/4;
1 do do et serviettes françaises;
Et un grand assortiment de chemises de peau et caleçons en laine et coton, gants, châles, articles pour modistes, bas de soie et filoselle, coton en bobine, mousseline de laine, &c., à vendre par L. HAAS,
30 mars—6m 47, rue de Chartres

VINS FINS.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre:
CHAMPAGNE.
20 paniers Napoléon.
25 do marque de l'Ancre.
20 do Savage Crown.
20 do Moëtz et Chandron, fleur de Sillery.
VIN DU RHIN.
20 caisses Niersteiner.
20 do Diedesheimer.
25 do Hochheimer.
15 do Liebfrauenmilch.
20 do Hock Mousseux.

Ces vins sont d'une qualité très supérieure et d'importation directe. E. JOHNS,
8nov—1m No5, Front-Levée.

RAISINS VERTS, Limons, Raisins—Récemment reçu, un grand envoi de raisins verts de Malaga, en barillets et demi barillets; 25 caisses limons frais; raisins secs de Malaga, en caisses, demi et quarts de caisse, à vendre par
9nov E. JOHNS, 5, Front Levée.

DAMEJEANNES—1200 damejeannes de 5, 4, 3 et 1 gallons, en débarquement du navire Old England, à vendre par
9nov QUEYROUZE & LANGSDORFF.

VIN—40 barriques vin de Bordeaux, en débarquement de la barque Arendal, à vendre par
9nov QUEYROUZE & LANGSDORFF.

SARDINES A L'HUILE—5,000 demi-boites sardines à l'huile, de la marque bien connue "B. Guillou," à vendre par AUG MOLIER,
9 nov—6f No 90, rue St Louis.

EN débarquement du navire Sabatis, de Bordeaux:
175 barr. vin rouge, 90 demi barr. vin blanc;
800 caisses vin rouge;
210 caisses pruneaux en pobans, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille-Levée.

COGNAC—2 demi pipes cognac M. Vauthier, 1ère preuve, 10 quarts et 20 huitièmes même cognac, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille-Levée.

PRUNEAUX—10 caisses pruneaux en pobans, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille Levée.

VIN—56 barriques vin rouge, 100 caisses vin Haut Brion "Curcier," en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille-Levée.

EN MAGASIN—700 caisses café de la Havane; 600 caisses sucre de la Havane; 450 ballots tabac de la Havane; 500 milliers cigares de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
11 r 26, rue de la Vieille Levée.

PICADURA—3 barils de 1re qualité, à vendre par D. BORNIO Jr.

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

UNE année de plus s'est écoulée, [illegible] continue à former [illegible] et heureux.

Le petit nuage qui a, pendant quelque temps, obscurci notre horizon politique, a été chassé [illegible]; nous sommes donc [illegible] à l'Etre Suprême, souverain dispensateur de toutes grâces, de multiplier ses bienfaits aux Etats-Unis, de préserver notre sage et heureuse Constitution de toute attaque et de tout danger, et d'en faire une source féconde de bonheur public, en lui conservant le privilège d'être la meilleure garantie des droits du citoyen. Si quelques portions de notre territoire commun et même de cet Etat ont été désolées par un fléau que toute la science humaine n'a pu repousser, et si les travaux et la fortune d'une partie de nos concitoyens ont souffert de l'envahissement des eaux dévastatrices du Mississipi, source ordinaire de leur prospérité; nous pouvons toutefois nous féliciter de ce que notre industrie n'est pas restée sans sa récompense; de ce que nos droits et privilèges ont été respectés, et que la sécurité de la personne et de la propriété, la suprématie des lois et de l'ordre public ont triomphé, nous laissant librement jouir des bienfaits d'un gouvernement éclairé.

Nous sommes en paix avec le monde entier; notre commerce s'étend sur toute la surface du globe; chaque jour de nouveaux champs s'ouvrent à notre industrie et à notre entreprise; les vrais amis de la liberté civile et religieuse tournent toujours les yeux vers ce pays, pour y chercher et y trouver un asile assuré contre l'oppression et le despotisme; l'avenir s'offre à nos yeux riche d'espérances; les bienfaits sans nombre dont nous jouissons et la soin qu'une vigilante Providence semble apporter à préserver notre Etat et la nation américaine, doivent nous inspirer une vive et sincère gratitude.

C'est pourquoi, en ma qualité de Gouverneur de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer la présente Proclamation, fixant

LE JEUDI, 19 DECEMBRE,

comme un jour d'actions de grâces et recommandant aux citoyens de cet Etat et à ceux des autres Etats qui se trouveront parmi nous de cesser, ce jour-là, leurs affaires et occupations ordinaires, et de se réunir dans les lieux consacrés au culte public pour adresser leurs remerciements et leurs prières à Celui qui est l'auteur de tout et le dispensateur de tous bienfaits, et lui demander que la liberté civile et religieuse soit continuée à nous et à notre postérité et qu'elle soit accordée à toutes les nations qui peuplent le Globe.

En foi de quoi, j'ai apposé sur les présentes ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge, le 16 novembre de l'année de N. S. 1850 et la soixante-quinzième de l'indépendance des Etats-Unis. JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 18nov

GIQUEL ET JAMISON

No 18, RUE DE CHARTRES,

Reçoivent par le steamer Ohio, Bentalou, Memphis et autres navires, de France et de New-York, la balance de leur assortiment d'automne et d'hiver, consistant en:

Soieries et Cachemires.

Soieries glacées changeantes;
Moire blanche, rose, bleue, noire, etc;
Gros d'Orléans, Pompadour etc;
Soieries brodées et brochées;
Satin la Reine, idem de toutes les couleurs.
Foulards pour robes;
Soie noire, uni, à raies et à carreaux;
Soie noire, brodée et brochée;
Mérinos et cachemires unis de toutes couleurs
Cachemires brodés pour robes;
Cachemirettes unies pour robes;
Alpacca, bombazines, étamines;
Mousseline de laine de toutes les couleurs;
Bereges unis, de toutes les couleurs;
Dentelles, tulles, valenciennes,
Cols et pèlerines brodés;
Robes brodées, blanches.
Mouchoirs de batiste à ourlets, à rivières;
Festonnés, brodés avec et sans valenciennes;
Aussi avec vignettes en couleur;
Eventails ordinaires et très riches;
Bandes brodées, festons et entredeux en jaconat et mousseline Suisse, mousselines brodées, damassés, etc. pour rideaux, damassés laine et soie, laine et coton, laine, coton de toutes les couleurs, indiennes à meubles, casimir et cotonnades pour enfans, couvertures de laine, molleton, courtepointes blanches et couleurs, mousseline brodée, couleur pour rideaux, indiennes françaises, anglaises et américaines, cotonnades, linseys, kerseys, denims, gingas, siamoises, coton blanc et écru 3/4 à 12/4, toile à drap de 6/4 à 14/4, toile d'Irlande, platilles, bretagnes, ouvrés et damassés, services de tables, canimirs, bretelles, cravattes, chaussettes mérinos, gilets de mérinos, soie et coton pour hommes et pour dames, gants, etc., et infinité d'autres articles trop longs à détailler, qu'ils invitent leurs amis et le public à venir visiter. 12 oct

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à très bas prix 5 caisses chapeaux soie pour hommes et cadets, une caisse casquettes velour et pour enfans, modes de Paris; gros gants laine verte, bonnets et berrets laine fine couleur, bas et chaussettes laine, noir et blanc, gants fil d'Ecosse, gilets et caleçons coton, tapis descente de lit laine, broderie et balais, bretelles blanches et couleurs, soie et coton, avec boucles ou sans, presses à copier des lettres avec accessoires, boutons de toutes sortes, agraffes en boîtes rondes et carrés, tapis pour billards, articles de salle d'armes, un très grand assortiment de seines de toutes dimensions pour la pêche et mille autres articles qu'un avis de journal ne permet pas d'énumérer.

Avis aux pêcheurs de profession.

Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de seines en donnant les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 8 oct—6

Dépot d'Eau de Cologne en qualité supérieur à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure, en bouteilles, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boites.

Bonne qualité à 28 degrés à $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " 2 50 le gallon,

Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 f

TAPIS DE TABLE—200 tapis 5/4 en laine frappée, dessins nouveaux,
150 tapis 6/4 en laine frappée, dessins nouveaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
13nov 36, rue de Chartres

GELATINE—2,000 livres gelatine à l'usage des confiseurs, restaurateurs et chapeliers, qualité très supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
13nov 36, Chartres.

VINS FINS—Vins de Malère "Old Particular", de Londres, de Sherry, de Porto, en quarts et en huitiemes, à vendre en douane, par LOISON & SILVESTRE,
13nov 36, Chartres

DRAPS, CASIMIRS, SATINETS, etc.

3 CAISSES draps, fins, unis et communs,
5 do casimir et peau de daim,
6 do satinets noirs, bleus et mélangés,
11 do mérinos, jeans et tweeds,
10 balles flanelle de laine, 10 balles plaid laine, 100 châles en laine, à vendre par JOSEPH H. PALMER & CO,
19 nov 47, rue du Camp.

Osnaburgs, Linsey, Kersey, etc

110 Balles osnaburgs de coton, div marques, 27 do linsey de laine
22 do kerseys du Nord et du Nord;
11 caisses tartan Crosse; 14 balles jeans du Kentucky, 1650 paires de couvertes, 300 douzaines chaussures de laine, à vendre par JOS. H. PALMER & CO.,
12 nov 47, rue du Camp.

EN débarquement du navire Sabatis, de Bordeaux,
300 boites, 6,000 demi boites et 1,800 quarts de boites sardines à l'huile;
56 boites petits pois, 100 demi do,
100 demi boites cèpes à l'huile, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
23 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

BOUCHONS—100 balles bouchons de diverses qualités, dimensions assorties, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
23 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

ARTICLES DIVERS—500 quarts et 600 huitièmes barriques vin de Sherry, 1,000 quarts vin de Porto, 30 quarts eau de-vie d'Espagne, 20 demi pipes eau-de-vie Castillon, 40 1/4 do, 5 pipes genièvre, dans les magasins de la douane, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
23 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

VIN BLANC—12 barils vin Sauterne, art cle très supérieur, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

VIN ROUGE—106 barriques bon vin de famille, 100 caisses vin rouge supérieur, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
23 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

EN débarquement du navire Caroline et Mary Clark du Havre, le soussigné offre à vendre 4 tonneaux contenant 40 meules Gruyère Suisse, 75 caisses fromages Tête Maure.
DOMINIQUE LANATA,
23 nov Nos 9 et 10, rue Jefferson

FARINE—300 barils superfine;
BEURRE—200 frequins, de l'Ouest, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
22 nov 15, rue Tchoupitoulas.

LANGUES DE BŒUF—40 ballots langues fumées et salées, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
22 nov 15, rue Tchoupitoulas.

FROMAGE DE GRUYERE—En débarquement du navire Caroline & Mary Clark, du Havre:
40 meules de fromages de Gruyère frais,
100 doux. fromages de Neufchatel, à vendre par DUNTZE & IKEN,
22nov Encoignure Royale & Conti.

BŒUF—En barils, demi et quarts, marque de Davis, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
22 nov 15, Thoupitoulas.

PORC—25 barils rump,
JAMBONS—75 tierçons, sous enveloppe,
GRAISSE—200 barillets, de choix, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
22 nov 15, Tchoupitoulas.

BLANC DE PLOMB—De la Manufacture de Wetherill, à Philadelphie.—Les soussignés, agents pour la vente des produits de cette manufacture, ont à vendre un grand assortiment en gros et au détail. E. J. HART & CO.

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—900 barriques vin, F. Durand, au drawback.
400 barriques vin F. Durand, en magasin,
400/4 do Porto, F Durand,
75/4 do vin blanc F Durand,
200/4 Porto Miguel Reig,
500/4 do F Grousset,
50 barriques Bordeaux pour l'ordinaire,
25 do do Ginoullou & Valery,
20 do do Milon, A Vigueroux,
12 do do Grand vin de Médoc,
10 demi barriques Pichon Longueville,
25/4 eau de vie de Cognac,
500 caisses Château-Lafitte ou Margaux,
100 do de Brane, à Cantenac,
100 paniers de champagne, par la Caroline,
100 do d'huile d'olive Plagniol. 28nov

Aux habitans sucriers et aux marchands de bois.

J'AI à vendre à l'amiable, à des termes raisonnables, deux morceaux de terre, agréablement situés; sur l'un se trouve une jolie résidence, &c., &c, à la paroisse de Bâton-Rouge, à quelques milles au-dessous de cette ville. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. A. BEARD, Encanteur.
7nov Arcade de Banks.

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
9juil—1an 162, rue Canal.

VINAIGRE BLANC—10 barils en magasin à vendre par A. CARRIERE,
21oct 25, rue de la Vieille-Levée.

MAGASIN de SOIERIES au COMPTANT

C. Y[illegible] Jr. et Co.,

27, RUE [illegible], ENTRE COMMUNE ET [illegible]

REÇOIVENT [illegible] steamer "Ohio" et autres arrivages [illegible] et d'Europe, leur assortiment d'automne et d'hiver, consistant en:

SOIERIES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

[illegible] Mousseline de laine, Cachemire, Lustrines, Alpaga et autres étoffes nouvelles pour robes. [illegible] pour chapeaux, satin [illegible] et velours, rubans brochés, de cou, [illegible], passementerie, garnitures en soie, [illegible] et velours, gants de peaux, en soie et en coton.

MOUSSELINES ET BRODERIES.

Mousseline Suisse, jaconats, Bishop Lawn, toile d'Irlande, batiste, mouchoirs, fil et coton.

ASSORTIMENT DE DENTELLES.

Dentelles laine noire, blonde noir et à dessins, cols brodés, fichus, pèlerines et manchettes, entredeux et bandes brodées en jaconat et mousseline Suisse.

ARTICLES POUR MODISTES.

Chapeaux paille anglaise, de paille d'Italie, paille tuyautée et brodée, de en pluche, de satin et velours des formes les plus nouvelles, et un assortiment complet de

FLEURS ARTIFICIELLES, OMBRELLES, SHALS, VISITES ET MANTELETS.

Ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 14 sept—3m

REÇU par le navire Beatrice, du Havre,
3 caisses chapeaux de soie,
5 do parfumeries,
3 do rubans satin uni No 1 1/2 à 12,
2 do do do façonné No 9 à 12;
2 do taffetas do No 9 à 12;
2 do gaze, 1 do velours No 1 à 12;
2 do manteaux, mantelets, écharpes en soie et en laine;
3 do soiries, 2 do galons &;
2 do ombrelles, 2 do bretelles;
5 do boutons, boucles, peignes et brosses;
2 do porte-monnaie;
3 do cravattes soie pour homme;
2 do bas pour femmes;
1 do bas pour hommes;
2 do mouchoirs madras;
2 do indienne rouge unie, pour meubles;
2 do cartes à jouer;
2 do cuirs maroquine, et à vendre par J LEVOIS,
15 oct No 47 rue Chartres

C. Bertrand,

LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de Lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, installation de bains; fitre parisien, couvertures en zinc, garantie vingt ans, ouvrage de bâtimens en tous genres.
22 oct—6

13 RUE CHARTRES 13

P. W. WOODLIEF,

VIENT de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique choix de

MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE ET D'HIVER, comprenant un assortiment complet. M. Woodlief a pris des arrangements tels avec le Nord, que chaque steamer lui apportera un nouveau choix des plus beaux articles de fantaisies tout récemment manufacturés. Il espère que sa longue habitude des affaires, (son magasin est établi depuis plus de vingt ans dans cette rue) lui a donné les connaissances nécessaires pour choisir un assortiment du goût des acheteurs, et il appelle, avec confiance, l'attention de sa clientèle, des étrangers et du public en général, sur le magnifique stock qu'il a en magasin. Les articles suivans sont presque tous d'importation récente:

Pout de soie Chiné 4/4 article supérieur, nouvellement importé;
Soieries couleurs changeantes 7/8 do do;
Satin de Chine 3/4 et 7/8 très riche;
Satin Pomarré 4/4 extra do;
Broché et brodé Jenny Lind, do do;
Velours Pomarré, couleurs assorties do;
Soieries brodées, damassées et brochées do;
Satin noir de choix 4/4 do do;
Velours épinglé couleurs assorties do;
Grenadines unies, brochées et brodées do;
Satin blanc et en couleur, article supérieur,
Quelques pieces lasting Bishop 4/4,
Un bel assortiment de soieries chinées pour demoiselles;
Soieries chinées unis et à carreaux, diff genres,
Cachemires imprimées, brochés et brodés
Mousseline de laine, différentes couleurs,
Do mérinos français et anglais, très beau,
Alpaccas noirs et en couleur, nouveau genre,
Bombazine soie, schales et autres étoffes de deuil,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Un grand assortiment de ginghams de l'Ecosse,
Mousselines suisses, de l'Inde, livres et Nansook,
Do brodées, moll et tarlatan.

ARTICLES POUR RIDEAUX.

Mousselines et dentelles brochées et brodées, supérieures, nouveau genre, et dessins gothiques, très riches; satin damassé et laine et coton.

TOILERIE.

Toiles écossaises, d'Irlande et d'Allemagne, assorties de toutes qualités. Toiles à drap, 8, 9, 10 et 12/4. Do taies d'oreillers, bel article.

Aussi—Un grand assortiment de serviettes de table allemands, damassés, quelques uns très grandes.

MARCHANDISES POUR PLANTATIONS.

Cet assortiment comprend tous les genres de linseys, jeans, kerseys, flanelles, chemises de laine, chaussettes et couvertes françaises, les plus fournies qui aient été offerts sur ce marché, sur lequel on appelle l'attention des acheteurs. 25 oct

EN débarquement du navire Maréchal Ney, de Bordeaux:
10 barriques vin rouge St Julien Médoc,
67 barils vin blanc Haut Sauterne;
203 caisses vin rouge, à vendre par
25 oct X. LAMBERT, 61, rue des Magasins

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.

A vendre par S. MASPEREAU & Co,
10 sept No 25, rue Condé
Agents pour les manufacturiers.

Gaz Portatif pour Lampes "VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon.
S. MASPEREAU & Co,
20juin No 22 rue Condé

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède de l'immense avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S MASPEREAU & Co,
10 sep 25, rue Condé Agents pour l'Inventeur

Grates—Grates.

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire poser partout où l'on peut le désirer.
S. MASPEREAU & Co,
20 sep No 25 rue Condé

200 barils sucre raffiné concassé, 300 do en poudre, 200 do en petits pains, 900 do clarifié blanc 150 do raffiné jaune, 90 do mélasse supérieure, 100 demi barils mélasse superieure, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO,
Agents de la Raffinerie du Battle Ground
19 nov—3m rue de la Douane

SARDINES A L'HUILE—3000 demi-boites, 4,000 quart-boites, 1,000 tiers boites et 1,800 boites sardines à l'huile, 150 demi-boites truffes, 100 demi-boites thon mariné, 50 paniers guignolets, 150 caisses absinthe, 250 caisses cerises à l'eau-de-vie, en débarquement de la barque Arendal du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO,
19 nov—3m 26, rue de la Douane.

9 PIPES genièvre de la marque de l'Aigle impérial de Nolet, sous les clefs de la Douane, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co
19 nov—3m 26, rue de la Douane

50 PANIERS champagne qualité supérieure—30 caisses vin de Bourgogne, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
19 nov—3m 26, rue de la Douane

VINS DE BORDEAUX—Auj débarquement du navire Sabatis, de Bordeaux,
60 barriques vin de Montferrand;
51 demi-barriques vins blancs de choix;
8 barriques vin rouge de propriétaire, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
13nov 36, rue de Chartres

FRANKLIN EXCHANGE.

CET Etablissement si bien connu du public sous l'administration de Mme L. A. Caldwell, est fermé depuis quelque temps pour cause de maladie de la propriétaire; mais il vient d'être pris à bail pour un certain nombre d'années, et il sera rouvert Samedi prochain, 31 du courant, sous la direction des soussignés. Il y sera servi un Lunch splendide ce même soir, à 7 heures et demie.

La Barre est bien pourvue des meilleures espèces de liqueur, et l'on pense que le prix des verres réduit à CINQ CENTS induira beaucoup de personnes à visiter cet Etablissement, qui vaut mieux que beaucoup d'autres.

Les BILLARDS et le jeu de QUILLES seront bien servis.

Les soussignés invitent leurs nombreux amis et le public en général, à venir voir l'ouverture de leur Etablissement, et ils espèrent pouvoir compter sur leur patronage amical.
BERTRAND COMBE & Co.
30août—3m

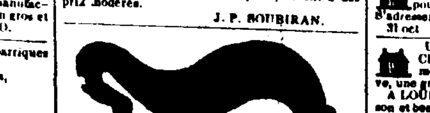

Sangsues! Sangsues!

5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ontario, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à des prix modérés.
J. P. SOUBIRAN.

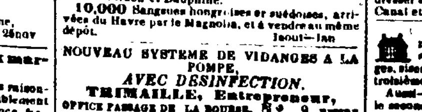

L. PROVOST,

Rue St. Pierre, No 121.

REÇU par le dernier arrivage du Havre, 10,000 Sangsues hongroises, premier choix, à vendre au grand dépôt central de la rue St Pierre, No 121, entre Bourbon et Dauphine.

10,000 Sangsues hongroises ou suédoises, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 1août—1an

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,

AVEC DESINFECTION.

TRIMAILLE, Entrepreneur,

OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe…, tandis qu'il se sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il ne connaît rien de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'il a emporté du service du sieur Trimaille.

Nouveau Système de Vidange

PAR LE MOYEN D'UNE POMPE

Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,

Par B. DURACHER & CO.

Bureaux No 135, encoignure St Anne et Dauphine et No 2, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle-Orléans. 15 juin—1an

A LOUER—Le beau magasin à 4 étages situé encoignure Foucher et Lafayette, convenable pour le commerce des denrées.

AUSSI:

Le magasin à 4 étages No 107, rue des Magasins, occupé en ce moment par M. A. W. Walton. Pour les conditions, s'adresser à
J W. STANTON & Co,
23 oct Encoignure Magasin et Lafayette.

A LOUER—Une maison en briques, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalia; on pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à X. LAMBERT,
20 sept No 61, rue des Magasins.

CAFE HAVANE—610 sacs café de la Havane, nouvelle récolte, en déchargement, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 nov 30, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve de 110 lots de terre au faubourg Daunois.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 30 novembre, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, 110 lots de terre situés au faubourg Daunois, [illegible] [illegible] Vue [illegible] à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, avec billets [illegible] 28nov.

BANCS A L'EGLISE STE-THERESE.

PAR J. A. BEARD,

LA location des bancs pour l'espace d'une année, sera mise à l'enchère, lundi 2 décembre, à 9 heures du matin, à l'église dépendant de l'Asile des Orphelines de la rue du Camp.

Attendu que beaucoup de personnes n'ont pu obtenir des bancs faute d'avoir été informées à temps, toutes celles qui désireraient s'en procurer pour l'année prochaine sont priées de venir à l'enchère, et de se souvenir que le produit sert à l'entretien des orphelines. 26 nov

Succession de L. G. Hillgberg.

VENTE DE BRIQUETERIE, &c.

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de la Cour du Second District Judiciaire siégeant en la paroisse St-Bernard, lequel ordre porte la date du 21 novembre 1850, il sera vendu par le soussigné, à la Bourse St-Louis, le mardi 31 décembre 1850, à midi, les propriétés suivantes, savoir:

1o—Deux lots de terre situés dans la Seconde Municipalité près du Nouveau Bassin, dans l'ilet renfermé par les rues Girod, St-Jean, St-Pierre et Hevia; les dits lots contigus l'un à l'autre, désignés sous les Nos 17 et 18 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 9 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Caizergue, notaire; mesurant chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Girod, sur 120 pieds de profondeur et 28 pieds 7 pouces lignes dans le fond; le pavage et la banquette sont faits et payés.

2o—Un nègre nommé FULTON alias FERDINAND, âgé d'environ 27 ans, drayman, cuisinier et boulanger, marronneur.

3o—Une habitation établie en briqueterie, située à environ 3 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans sur la même rive du fleuve, mesurant six arpents dix toises de face au fleuve Mississipi, sur quarante-quatre arpents de profondeur entre lignes parallèles, courant Nord trente degrés trente minutes Est jusqu'à la limite de l'habitation Droux au Chef Menteur; bornée du côté d'en haut par la propriété de Veuve F. H. M. Cotron, et du côté d'en bas par la propriété de M. Le Boeuf.

Ensemble un canal de douze pieds de large et de quatre pieds de profondeur, mesurant une longueur de quarante huit arpents et demi à partir du chemin de fer du Golfe du Mexique dans l'endroit où le dit chemin coupe la dite habitation.

Ensemble aussi toutes les dépendances de la briqueterie, à savoir: neuf hangards à briques ne servant exclusivement des galeries de douze cent quarante pieds de longueur sur une largeur moyenne de vingt-six pieds; deux puits, quatre petites trois fourneaux dont deux contiennent 145,000 et le troisième 225,000 briques; la provision de terre pour la briqueterie toute sortie du fleuve et 300,000 briques moulées et séchées prêtes à être brûlées.

Ensemble aussi une boutique de forgeron et une boutique de charpentier, un hangard pour mettre les charrettes à l'abri, huit charrettes à briques, cinq charrettes plus petites pour porter la terre au pétrin; une récolte de foin emmagasinée suffisante pour les besoins de l'année, 24 mulets, 45 têtes de bêtes à corne, deux mulets borgnes et deux mulets aveugles, un étalon, une jument créole de selle, deux juments créoles avec leurs poulains, un vieux cheval de voiture.

Ensemble aussi de grandes écuries et granges, un moulin à gru, un hôpital enduré, une cuisine pour l'atelier, 30 cabanes à nègre de deux chambres chaque et dont 15 en briques et cinq en bois.

Ensemble aussi une maison et dépendances pour l'économe, une vieille maison de maître avec cuisine et autres dépendances et un jardin planté d'arbres à fruits en rapport.

Ensemble aussi avec les esclaves suivants attachés à la dite habitation, savoir:

4o—WASHINGTON, nègre d'environ 28 ans, mouleur, laboureur, charretier et bucheur, HENRI MOSBY, nègre d'environ 28 ans, charretier ayant une fistule simple de l'anus; CHRISTOPHE, nègre d'environ 28 ans, arrimeur de briques, un peu maçon; HENRI DUGUE DREUX, nègre d'environ 35 ans, forgeron et bucheur, PIERRE, nègre d'environ 30 ans, charretier et bucheur; DAVID HALL, nègre d'environ 30 ans, charretier, ayant une fistule à l'anus, enclin à boire, SAM BROWN, alias MANUEL, nègre d'environ 34 ans, bucheur, enclin à boire; REUBEN, griffe d'environ 40 ans, un peu charron et charpentier, sujet aux rhumatismes, JAMES MOSBY, nègre d'environ 30 ans, charretier et bucheur, MONDAY MOSBY, nègre d'environ 36 ans, bucheur, BARNEY, nègre d'environ 40 ans, bucheur, un peu bruleur de briques, ayant une hernie inguinale droite, LOUIS, griffe d'environ 30 ans, bon bucheur et charretier, un peu mouleur, DESLIN, nègre d'environ 70 ans, charretier HENRI HOA, alias FLEMMING, nègre d'environ 41 ans, bon bucheur, enclin à boire; AUGUSTE, nègre d'environ 15 ans, charretier.

5o—JACQUES, nègre d'environ 48 ans, arrimeur, un peu maçon, atteint d'une ulcère chronique des jambes; JEAN BAPTISTE, nègre d'environ 60 ans, charretier, étant sujet aux palpitations de cœur; PIERRE LOUIS BUGON, griffe d'environ 57 ans, ALFRED, nègre d'environ 35 ans, charretier et bucheur, AUGUSTIN, nègre d'environ 24 ans, bon charretier et bucheur, MONTJOSEPH, nègre d'environ 13 ans, bon charretier et bucheur, VENDREDI, nègre d'environ 27 ans, mouleur, charretier et bucheur, ALEXIS, nègre d'environ 32 ans, charretier FEDIER alias FERDINAND BENEYAUD, nègre d'environ 40 ans, charretier et bucheur, enclin à boire, WILLIAM, nègre, âgé d'environ 30 ans, charretier et bucheur, JEAN BO, nègre d'environ 32 ans, un peu charpentier; NED, nègre, âgé d'environ 45 ans, vacher, estropié de la main gauche, sujet aux vertiges; DAY LAMBERT, nègre d'environ 30 ans, charpentier et bucheur, ROGUES, nègre d'environ 30 ans, bucheur, JACOB, nègre d'environ 57 ans, mouleur, JEAN, griffe, nègre d'environ 31 ans, mouleur, PAUL, griffe d'environ 43 ans, laboureur, NUMA, mulâtre d'environ 25 ans, mouleur, ayant une fistule compliquée de l'anus, BOB, nègre d'environ 40 ans, bucheur, MARCEL, nègre d'environ 17 ans, bon charretier et commandeur, TARDI, nègre d'environ 15 ans, GEORGE, nègre d'environ 17 ans, charretier; WILLIAM, nègre d'environ 13 ans, marmiton, MICHEL, nègre d'environ 8 ans, CHARLES, nègre d'environ 15 ans.

6o—LOUISE, négresse d'environ 35 ans, AIMARIE, négresse d'environ 25 ans, avec son enfant MARIE, âgée d'environ 5 ans, LAZARINE, négresse d'environ 25 ans, charretière, CLARA, négresse d'environ 13 ans, couturière; JOSEPHINE CAMPEAU, négresse d'environ 23 ans, avec son enfant MARGUERITE, négritte d'environ 10 ans, LUCIE ANNE, négritte d'environ 19 ans, JEANNETTE, négresse d'environ 15 ans, ARTHEMISE, griffe d'environ 14 ans, [illegible], SYLVIE, négresse d'environ 22 ans, CATHERINE, négresse d'environ 47 ans, arrimeuse de briques, MARIE REINE, négresse d'environ 20 ans, avec son enfant SANNON, négritte d'environ 9 ans, FANNY CORON, négresse d'environ 25 ans, couturière pour l'atelier, JOSEPHINE GAILLARD, griffone d'environ 23 ans, ménagère, URSULE, négresse d'environ 60 ans, CELESTINE, négresse d'environ 25 ans, arrimeuse, avec son enfant PELAGIE, négritte d'environ 6 ans, HENRIETTE, négresse d'environ 35 ans, MARTHE, négresse d'environ 30 ans, DESIREE, négritte d'environ 13 ans, AGATHE, négresse d'environ 30 ans, ROSALIE, griffonne d'environ 14 ans, avec son enfant NANCY, négritte d'environ 9 ans, NOEL, négritte d'environ 7 ans, HILAIRE, négritte d'environ 4 ans, MARIE, griffonne d'environ 4 ans, TEMPE, négresse d'environ 41 ans, couturière, LITTLE ANNAH, négresse d'environ 15 ans, PAULINE, négresse d'environ 35 ans, un peu couturière, CLARISSE, [illegible] d'environ 15 ans, JULIETTE, négritte d'environ 5 ans et JUDITH, négresse d'environ 48 ans, [illegible] ROSE, négritte d'environ deux ans et demi, orpheline.

Ensemble aussi avec

7o—Cent quarante-sept actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, lesquelles il est dû par la succession de feu Hillgberg un prêt sur actions de $4,233 60 payable le 1er novembre 1851, ou remboursable en payant une réduction de $117 60 et intérêt à raison de 6 1/2 pour cent par an sur la balance, les primes de 6 ans, sont hypothéquées sur la dite habitation et les esclaves cinquièmement et septièmement décrits.

Conditions—Les dits lots près du nouveau Bassin et le dit esclave Ferdinand au comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

La dite habitation et dépendances suivant la précédente description, les esclaves y attachés et les dites 147 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane en bloc un cinquième comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans. L'acquéreur devant assumer en déduction du comptant le sus-dit prêt sur les dites 147 actions, et aussi devant assumer l'hypothèque qui garantit les sus-dites actions et prendre relativement aux dits prêts et actions toutes les obligations de feu Hillgberg vis à vis de la Banque conformément à la charte.

Les acquéreurs devant fournir des billets à leur ordre et par eux endossés, assurés par hypothèque avec la clause de non alienando sur les propriétés achetées, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de l'échéance en cas de non paiement; les acquéreurs devant se mettre en possession à leurs frais.

Le notaire devant qui les actes devront être passés sera désigné à la vente. 27 nov

HOTEL A LOUER.

Ce vaste établissement, nouvellement reconstruit et beaucoup amélioré, est situé à l'intersection des rues de la Levée et Bienville, face au débarcadère des bateaux à vapeur, il se compose d'une salle à manger spacieuse, deux salons, vingt et une chambres à coucher, une très grande cuisine et autres dépendances, avec tuyaux pour l'eau et le gaz &c.; le tout en parfait état.

A LOUER aussi trois magasins de rez de chaussée avec entresol très élevé, en dessous du dit hôtel; deux des magasins font face à la Levée, et un à la rue Bienville.

A LOUER aussi, la maison No. 70, Passage de la Bourse, près la rue Bienville, convenable pour une bonne pension bourgeoise; elle contient huit chambres de maître, un grand grenier, cuisine, trois chambres à domestiques, cave, chambre à bois, tuyaux hydrauliques, &c—le tout nouvellement peint et restauré.
S'adresser à M. MUSSON,
5nov—1f à la poste

A LOUER—Une maison à un étage, encoignure Nayades et Terpsichore. S'adresser à EUG. ROCHEREAU,
14nov 17 et 19, rue St-Louis.

A LOUER—Une maison haute, située rue des Marais, entre Douane et Canal. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à DUBUCH FRERES, 77, rue
31 oct St-Louis, entre Royale et Bourbon.

Une maison à louer située rue Craps, entre Clouet et Montégut, ayant quatre appartemens, une galerie, deux cabinets et une cuve, une grande cour et un jardin.

A LOUER—Une bonne DOMESTIQUE de maison et bonne gardienne d'enfant, parlant anglais et français. S'adresser à la pharmacie encoignure Bienville et Royale. 16 nov

A LOUER.—Deux belles maisons hautes en briques ayant toutes les convenances pour familles, portant les Nos 127 et 130, rue Conde, encoignure Hôpital. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain. Pour les conditions s'adresser à Laborde et Xiques, No 3, rue Front, entre Canal et Crossman. 4oct

A LOUER.—(Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain.—Deux maisons de résidences particulières, à trois étages, sises rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé; troisième municipalité.

Aussi—Le magasin No 43, rue des Magasins, étant le second à partir de l'encoignure de la rue Gravier Il est actuellement occupé par M. Aaron. S'adresser à EDWARD BARNETT
4oct 21, rue Conti.

MAISON A LOUER.

Une maison basse, située rue de Craps, entre Union et Bagatelle, ayant salle et salle à manger, avec portes à coulisses, trois chambres à coucher, galerie et cabinet, grande cour en jardin et bien briquetée, cuisine à étages, arrière cour etc. S'adresser chez LORNE & FROIS,
17 oct 14, rue du Canal.

A LOUER à partir du 1er novembre prochain—Un magasin situé rue Jefferson.—Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co,

A LOUER—Une maison (neuve) en bois, à deux étages, avec cabinet haute, cour pavée, hydrant et citerne, très confortable pour une famille.

S'adresser au café face au vieux Bassin, encoignure des rues Toulouse et Tremé. 17sept

A LOUER—Possession le 1er novembre—Le magasin No 74, rue des Magasins.

AUSSI—Un magasin sur la rue Front Levée, près l'encoignure Conti. S'adresser à JUAN Y DE EGANA,
16 oct 47 rue Bienville

MAGASIN A LOUER—A louer le magasin situé à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, maintenant occupé par la Banque de Carrollton. Cette position est excellente pour un magasin de marchandises sèches ou de groceries. S'adresser à W L CUSHING & Co,
17 oct 34 rue Commune

VENTES DE CE JOUR

Vente par Catalogue de [illegible]

PAR J. E. PETITPAIN.

JEUDI [illegible] novembre, il sera vendu à dix heures, au [illegible] magasin d'encan, No 6, rue de Canal, 150 caisses et lots [illegible] étrangères et du pays, telles que: [illegible], toile à draps, draps et serviettes en fil, coton [illegible], bas, chales, mouchoirs de laine, mérinos, [illegible], cols brodés, soieries, alpaca en noir et [illegible], indiennes françaises et anglaises, [illegible], draps noir et brun, castors, couvertures de lit, entrebandes françaises, etc.

AUSSI:

Marchandises américaines, comme indiennes de toutes sortes, cotonnades, [illegible], denims, étoffes rayées pour matelas, coton croisé blanc et écru, toile à draps et chemises, blanc et écru, coton assorti, etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et la marchandise pourra être examinée de bonne heure le jour de la vente. 28 nov

886 TERRAINS.

Vente à des termes avantageux, par ordre des Président et directeurs du Railroad Pontchartrain, de terrains situés sur le coteau de Gentilly, faubourg Darcantel.

PAR J. A. BEARD, encanteur.

LE JEUDI, 28 novembre courant et jours suivans, à midi, à la Bourse St Louis:
886 terrains renfermés dans les ilets Nos 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 37, 40, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 73, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84.

Ces terrains sont désignés sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer de la Troisième Municipalité, lequel sera exposé à la Bourse St-Louis pendant toute la semaine qui précédera la vente. Le plus grand nombre de ces terrains font partie d'une terre haute, faisant face au Railroad même, ou dans le voisinage immédiat, et convenant parfaitement, soit pour résidences particulières, soit pour jardins potagers. La branche projetée du chemin de fer, passant par le chemin de Gentilly, les rues de l'Esplanade, Claiborne et Canal, rendra cette partie de la ville d'un accès très facile à la Seconde Municipalité et lui donnera la chance d'être bientôt couverte de maisons de maître.

Conditions.—Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de terme, pour billets portant intérêt de leur date à leur échéance, et hypothèque sur la propriété vendue. Dans le cas de non paiement à maturité, l'intérêt serait élevé à 8 pour cent par an jusqu'à paiement intégral.

Des plans lithographiés des dits terrains seront distribués, une semaine avant la vente, au bureau des ticketa de la compagnie et à celui de l'encanteur, qui se charge de donner toute information ultérieure.

Actes de vente pardevant A. Baudouin et J. E. Holland, notaire, aux frais des acquéreurs. Les ventes devront être passées et réglées dans les dix jours qui suivront l'adjudication; dans le cas contraire, la propriété sera revendue, pour le compte et risque de l'acquéreur retardataire, après trois jours d'avis, en français et en anglais, dans deux journaux de cette ville, sans autre formalité légale.
12 nov

Clous—Clous.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI jeudi, 28 novembre 1850, à UNE HEURE PRÉCISE, il sera vendu, sans réserve, au magasin de MM. J. P. Bercier & Co, No 54, Vieille Levée,
1,100 barils clous de Boston, Hyawan & Co.
Assortiment suivant catalogue, que l'on trouvera au bureau de l'encanteur, No 20, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & Co.,
J. E. TOURNÉ, Encanteur.

LUNDI, 2 décembre, à midi précis, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

La moitié indivise d'un certain morceau de terre, situé au faubourg Tremé, Première Municipalité, désigné comme le terrain No 5 dans l'ilet 70, ayant soixante pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, mesure française (équivalant à 64 pieds et une fraction de face et 129 pieds et une fraction de profondeur, mesure américaine) entre les rues Robertson et Claiborne. On peut voir le plan du terrain au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent par an, en cas de non paiement à l'échéance.

Acte de vente par devant John Claiborne, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 nov

PAR VALETON & BARNETT.

LUNDI, le 2 décembre prochain, à 4 heures de l'après midi, sera vendu sur les lieux, le fonds du café, situé rue Conti, encoignure Dauphine.

Ensemble avec toutes les installations, accessoires, &c., du dit établissement.

Conditions—Comptant. 28 nov

MAISON FRANÇAISE,

Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation du patronage dont il est honoré. L'assortiment de cette année se compose de toutes les nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans. Non seulement les marchandises et cachemires unies de toutes couleurs sont en grand nombre, mais il y a aussi une quantité considérable de tout ce que la Fashion parisienne a produit de plus gracieux en manteaux, mantelets, écharpes et autres effets, pour dames, telles que: tarlatane, satin brodé, broché, soie, velours, satin en Chine, velours, gros de tours, taffetas, gaze, gaze de soie, etc. etc. Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais le mélange de la coupe, l'harmonie des ornements n'étaient rencontrés réunis dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse; ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout, c'est quelque chose de gracieux, de parfait. A cette spécialité est joint un grand assortiment de soieries pour robes, telles que, glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orléans, damas royal, Pompadour, satins brodés et brochés, à ramages, barèges de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés et goutte, lampas damas, toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en châles, écharpes en dentelle, tulles, manteaux, ainsi qu'un grand choix de cols et pèlerines, mousselines brodées, et dentelle fil, valenciennes, ganteries diverses, voilettes, ceintures, peignes de buffle, boucles, bracelets, jarretières, porte monnaie, nécessaires, sacs et autres articles de fantaisie. Un grand choix de mousselines de toutes couleurs, en blanc, et brodées, des écharpes de mousseline de laine, vignette en couleur, parapluies, [illegible] et vestes brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpe [illegible], robe noir de tous genres, bonnets, toques, etc.

Les F. P. trouveront des ornements, maçonniques dans tous les grades. R. D. FARIS.
10 oct 104 rue du Canal, encoignure Bourbon

Avis aux planteurs sucriers.

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henry Meleins, de Louvain, Belgique pour l'invention d'un procédé pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux, ou autres sulfites. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi, séparés ou collectifs, tel est sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, de baryte, strontiane, A [illegible] ou autres alcalis, pendant la cuisson et la clarification.

Le résultat du procédé de M. Meleins, fait par M. Tho A. Morgan et autres personnes de cet Etat, ont démontré que la qualité du sucre était supérieure et la quantité plus abondante.

Le soussigné, agent de M. Meleins, est maintenant prêt à vendre des licences pour l'exploitation d'après la dite patente, aux conditions suivantes:

1o—Une licence pour la récolte de cette année seulement à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.

2o—Une licence pour la durée de la patente, soit environ 13 ans, à $3 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851 et l'autre moitié le 1er février 1852 ce qui porte la dépense à 30¼ cents le boucaut pour chaque récolte pendant la durée de la patente.

Le soussigné remplira tous les ordres de Bi-Sulfite de chaux au prix coûtant; il le fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et le garantit du degré de force et de pureté prescrit par Meleins. Cet ingrédient ne coûtera aucune espèce d'odeur au sucre, la dépense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 50 cents.

Les planteurs qui désirent essayer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à
LOUIS DE BAULÈES,
No 2, rue Carondelet,
24 aout—au1er d Agent de Meleins

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Océana, venant de Bordeaux:
200 barriques vin rouge, 1000 caisses do,
12 demi barriques vin blanc, 100 barils do,
53 caisses vin blanc, 50 do vermicelle;
75 do fruits à l'eau de vie, 30 do macaroni.
10 quarts pipes vin de Madère.
13 nov—1m G M LUCAS, 30 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Sabattis, venant de Bordeaux:
90 barriques vin rouge, 512 caisses do;
40 demi barriques et barils vin blanc.
13 nov—1m G M LUCAS, 30 rue Bienville

FROMAGES—D'Angleterre, et en forme d'ananas, 200 caisses et boites, à vendre par E. J. HART & CO.,
6 nov 79, Tchoupitoulas

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par
J. MORIN, 186, Vieille Levée.

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques,
25 barriques vin vieux de St-Emilion,
10 barriques vin vieux de Margaux,
20 barriques vin de Roussignon F. Lurand,
10 barriques Bergeme,
10 barils porter, F. Durand,
5 barils Muscat de Rousillon F. Durand
EAU-DE-VIE.
50 quarts de la marque J. Eraud, cognac,
25 quarts de la marque A. Bleriile. Cognac,
25 quarts de la marque de Montezun, en champagne de cognac. 29avril

EN débarquement du navire Sabattis et à vendre par les soussignés:
80 barr. vin Montferrand; 80 do Ch Bernon.
8/2 pipes cognac Léona d, 4me preuve; 16/4 do do
36 barils vinaigre; 6 balles bouchons superfins.
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13nov 15, rue St Louis.

EN débarquement des navires Océana et Sabattis, venant de Bordeaux.
100 barriques vin rouge St-Julien, bon ordinaire
49 barils vin blanc supérieur, Haut Sauterne,
19 quarts Cognac Auguste Navarreux,
19 huitièmes cognac fine champagne, George Maurice 1810,
287 caisses cerises à l'eau-de-vie,
A vendre par AUG. MOLIER,
19nov No 90, rue St-Louis.

Chassaniol et Boulenger,

Encoignure Chartres et Conti,

AYANT reçu et déballé leurs marchandises du navire Beatrice offrent à leurs clients de la ville et de la campagne, les articles suivants aux prix les plus modérés: Boucles de ceintures en jais, acier, nacre et autres; cols, pélerines, mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle, bonnets d'enfants, cravattes satin, noires et façonnées, de serges et satins, parapluies et demi parapluies diverses couleurs et qualités, foulards fantaisie pour dames et enfans, peignes de toutes sortes, parfumerie assortie, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles de fantaisie, merceries, quincaillerie, bimbloterie, etc. etc.

Par le Mediator et Galena, de New-York, dentelles, torchons et autres, épingles et aiguilles de tous numéros, cartes à jouer, cordons de souliers, papier à lettre, de foolscap, etc. etc. 18 oct

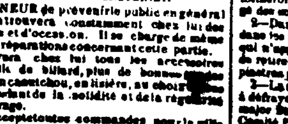

46—Conti—46.

RICHARD,

FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général qu'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix des clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin un choix de climats et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à chaque. 20 nov

CAPSULES—4 caisses capsules assorties, en débarquement de la barque Arendal et à vendre par BERNARD TURPIN,
14nov No 20, Vieille Levée.

VENTES DE CE JOUR.

Continuation de la vente d'un grand assortiment de Groceries, Vins, Eaux de vie, Huiles, Sardines, &c.

Pour cause de Liquidation.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI 28 novembre 1850, à dix heures, il sera vendu sans réserve, au magasin de MM. J. P. Bercier & Co, No 54, Vieille-Levée, pour cause de liquidation,

Un grand assortiment d'EAUX DE VIE françaises, Cognac, Castillon, Godard, Seignette, &c. &c., alcool, rum, whiskey, genièvre, &c. VINS: Champagne, Madère, Porto, Vin rouge de toutes dénominations, vin blanc, Sherry, Muscat, &c. en barriques et en caisses, Fruits à l'eau de vie, cerises, absinthe, cordiaux, kirsch, &c., bouteilles vides, damejeannes, cruchons, huile d'olive, huile de graine, olives, truffes, anchois, bouchons, ficelle, macaroni, vermicelli, papier à enveloppes, écolier, à lettre, Thes Impérial, Gunpowder, noir, Savons américains et français, amidon, muscade, clous de girofle, ketchups, chandelles fines et blanc de baleine, tabac à chiquer, cigares, chocolat, vinaigre, indigo, riz, rhum, saumon, &c.

Ainsi que—VINS, HUILES, &c. dans les magasins de la Douane, et 1000 barils CLOUS bien assortis. Conditions à la vente. 28 nov

Jambons et Epaules.

PAR CARMAN & RICARDO.

JEUDI, 28 novembre courant, à 11 heures, au No. 60, rue des Magasins, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra—
20 tierçons jambons de Cincinnati, extra, légèrement avariés.
20 barils épaules, do.
Conditions—Comptant. 28nov

Vente des Gardiens du Port.

PAR A. BLACHE.

JEUDI 28 courant, à 4 heures et demie de l'après midi, il sera vendu au No 60, rue Poydras, sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
100 caisses blanc de baleine, importés et avariés à bord du brick Boston, capt. Torrey, dans son voyage de Boston à ce port.
Conditions, comptant. 26 nov

Grande vente sans réserve de Glaces françaises, Pendules, Porcelaines, Cristaux et objets de fantaisies, pour cause de déménagement.

PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu jeudi, 28 du courant et jours suivants, à 11 heures du matin, au magasin ci-devant occupé par M. J. Gauche, encoignure Toulouse et Chartres, un grand assortiment de glaces, pendules, services en porcelaine, cristaux, objets de fantaisies de toutes sortes, tels que candélabres, girandoles, garnitures de cheminées de toutes espèces, verres d'eau, pots à fleurs, etc. Aussi, une grande quantité de jouets d'enfants, &c. Aussi toutes les installations, &c., du dit magasin.

Conditions—Toute somme jusqu'à $50 comptant au-dessus, jusqu'à $100 à 60 jours de crédit, et jusqu'à la somme de $300 à 90 jours, billets endossés à satisfaction du vendeur. 25nov—6t

VENTES A L'ENCAN.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

PAR SYKES, HYDE & CO.

Balance de la cargaison de la goelette Lutterloh, de Malaga.

VENDREDI, 29 novembre, à 10 1/2 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la Place d'Armes, 1re municipalité, le reste de la cargaison de la goelette Lutterloh, de Malaga,
1400 caisses M. R. raisins secs,
2000 demi caisses do,
1000 quarts do do,
130 ballots amandes à la main,
343 caisses figues,
210 demi do do.
100 barillets olives.
100 quartauts vin d'Oporto, imitation de Cadix.
50 do Xeres do.
200 do malaga sec et doux.
Conditions à la vente. 28 nov

Habillements, Chemises blanches et Chapeaux.

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu vendredi 29 courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 77,

Un assortiment de linge fait, comme suit: habits et redingotes kentucky jean rayé et bleu, habits et redingotes en drap et en tweed, paletots en casimir, gilets flanelle verte, surtouts en couvertes, paletots de drap, gilets de dessous en drap, chemises à devant de toile, rayée, et blanche, chemises de flanelle rouge, chemises de mérinos, etc.

Aussi—Un assortiment de chapeaux "Union" et de casquettes. 27 nov

Boutons et Ganses assorties.

PAR J. B. BLACHE & CO

IL sera vendu vendredi, 29 courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

Une facture de boutons de soie et de ganses assorties de couleurs et de qualités.
Conditions—Comptant. 28nov

Café, Billard, etc.

Pour compte de qui il appartiendra.

PAR VALETON & BARNETT Sr,
Encanteurs.

IL sera vendu lundi prochain, 2 de décembre, à midi précis, encoignure Conti et Dauphine le café situé en la dite encoignure; ainsi que tout ce qui en dépend tel que billard, tables, comptoirs installation de la buvette, liqueurs, ustensiles, etc.

Le tout sera offert en bloc; s'il ne se présente pas d'acquéreur, on procédera au détail des objets qui composent le dit établissement. Le tout vendu pour le compte de qui il appartiendra au moment de la vente et sans réserve.

Conditions—comptant. 28 nov

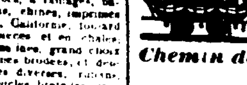

Chemin de fer de Tehuantepec.

LES livres de souscription au capital de cette Compagnie sont ouverts dans les bureaux No 61, rue du Camp.

La charte et les diverses offres à la signature des souscripteurs sont annexées en même temps que copie du chemin de fer de Tehuantepec, qui sera établie à la Nouvelle Orléans.

1—Le capital est de neuf millions de piastres, un tiers de l'émission doit être remis à M. Hargous, comme payé en entier, pour l'acquisition de sa concession, y compris les terres, privilèges, &c. Les six autres millions sont livrés aux souscripteurs, en actions de $100 chacune.

2—Dix piastres par action devront être payées en souscrivant, dix piastres par année après, et le reste de temps en temps selon les besoins de la Direction. Aucun appel de fonds n'excédera dix piastres par action et ne sera fait qu'après trente jours d'avis. Il ne sera pas payé plus de $20 par an.

3—Le but de la compagnie embrasse la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme de Tehuantepec, dont les points de départ et d'arrivée seront fixés aux termes indiqués dans la charte, et un service par navires à vapeur en coordination, dans les points les plus rapprochés du chemin avec l'Océan Pacifique et le golfe du Mexique, de bons ports devant être établis à chaque côté de l'isthme.

La Compagnie aura le privilège de pratiquer quand elle le jugera convenable un canal à travers l'isthme pour opérer la jonction des eaux navigables sur les deux côtés.

4—Les actions ne pourront être transférées que par une entrée sur les livres de transfert, qui seront tenus ouverts dans les villes désignées par le Direction. Il ne sera émis aucune action avant que le premier paiement sur $20,000 n'ait été effectué intégralement. Les actions de M. Hargous seront émises au même jour que celles des souscripteurs payées.

5—Il sera nommé, pour recevoir les souscriptions à la Nouvelle Orléans, des commissaires ayant pouvoir d'en désigner d'autres pour les villes en-dessous de la [illegible] livres resteront ouverts pendant un certain temps. Si tout le capital n'est point souscrit les livres resteront ouverts jusqu'à ce que le chiffre en soit rempli. Si les souscriptions dépassent le capital, les souscriptions seront réduites en commençant par les plus fortes.

6—La direction sera composée de treize actionnaires, possédant chacun au moins vingt actions. Les Directeurs auront un Président et tous les employés de la Compagnie. Aussitôt que le capital entier aura été souscrit, les commissaires convoqueront, en donnant avis dans deux journaux pendant dix jours, une assemblée des actionnaires pour élire la direction et organiser l'administration. Dans toutes les assemblées ou élections, chaque action aura droit à un vote, soit en personne, soit par procuration. La direction restera en place pendant une année, à dater de sa première réunion; l'élection de la Direction suivante devant avoir lieu un mois avant que l'année ne soit écoulée. Dans le cas où l'élection ne pourrait avoir lieu à l'époque fixée, la Direction siégeant alors continuera en fonctions jusqu'à ce qu'une élection spéciale puisse être tenue, cette disposition sera fixée par une clause des règlements. Sept directeurs présens formeront un nombre suffisant pour vaquer aux affaires. La direction remplira elle-même les vacances qui pourront avoir lieu pendant l'année.

7—La Direction pourra, à son choix, forcer le paiement de tout appel de fonds, ou confisquer les actions de tout souscripteur en défaut, après un certain délai fixé par les règlements.

8—La Compagnie sera mise en possession de tous les droits et se substituera à tous les devoirs et obligations de M. Hargous, en sa qualité de détenteur de la concession accordée par le gouvernement mexicain; elle exécutera intégralement le contrat passé entre M. Hargous et le comité permanent.

9—Il ne sera déclaré aucun dividende jusqu'à ce que le tiers des souscriptions soit payé. Il ne sera pas vendu de terres avant l'expiration d'une année après la première réunion des Directeurs. Dans le cas où un dividende serait déclaré, soit de ventes de terres, soit de toute autre source avant l'achèvement de tous les travaux entrepris par la compagnie, (ces travaux ne devront être considérés comme achevés que lorsque le chemin de fer sera en pleine opération, les trains marchant à la vapeur), il ne sera pas payé à ceux des actionnaires en retard, mais il sera porté à leur crédit, à compte de la balance due. Ces dividendes seront payés à M. Hargous, dont les actions sont payées en plein. Aucun actionnaire, en défaut sur appels de fonds, n'aura droit au dividende déclaré, ni à voter, pendant qu'il restera en défaut. Il ne sera payé à M. Hargous de dividende que dans la proportion des autres actionnaires.

10—Le transfert opéré par M. Hargous porte pour condition qu'il sera déposé au moins un million de par an sur le chemin jusqu'à ce qu'il soit achevé. Cette clause ne s'applique pas à la première année, pendant laquelle les relevés et autres ouvrages préliminaires n'exigeront pas une aussi forte dépense, mais toute autre année ou des causes indues dans du contrôle de la Compagnie pourront s'y opposer.

11—S'il devenait nécessaire de contracter un emprunt, il sera basé sur une émission de bons portant hypothèque sur les terres, &c; mais cet emprunt ne devra jamais excéder la moitié de la somme payée par les souscripteurs, et jusqu'à ce que les six millions des actionnaires soient encaissés, les actions de M. Hargous ne supporteront aucune partie de l'emprunt. Il ne sera contracté aucun emprunt avant que la somme de deux millions n'ait été payée. Tout dividende déclaré pendant l'existence d'un emprunt sera appliqué à l'extinction du dit emprunt.

12—La somme avancée par les citoyens de la Nouvelle-Orléans, pour défrayer les dépenses préliminaires, sera remboursée par la Compagnie, selon les conditions de la souscription.

13—Les actions provisoires, souscrites par anticipation avant la formation de la Compagnie, seront considérées comme ayant été faites sous l'empire de cette charte, et le paiement de cinq piastres fait pour hâter les travaux par l'exécution du relevé de la route sera porté au crédit des souscripteurs comme à compte sur le premier paiement des dix piastres exigé par la charte au moment de souscrire.

M. Benjamin a rapporté le prospectus suivant.

Prospectus.

Nous soussignés, souscrivons pour le montant d'actions inscrit à notre nom, au capital de la Compagnie du chemin de fer de Tehuantepec, qui doit s'organiser sur le plan exposé dans l'esquisse ci-annexée.

Les conditions de cette souscription sont:

1—Les cinq piastres payées sur chaque action formeront un à compte sur le premier paiement exigé des souscripteurs par la charte proposée.

2—Dans le cas de quelque changement important dans les clauses de la dite charte, tout souscripteur qui n'approuverait pas ce changement aura le droit de retirer sa souscription et de recouvrer les cinq piastres par action qu'il a déposé maintenant.

3—La somme réalisée en ce moment est destinée à défrayer les dépenses du relevé de l'isthme par le major Barnard, ou par tout autre ingénieur que le Comité Permanent pourrait employer à son défaut.

Le dit comité devra surveiller et ordonner toute dépense préliminaire.

Les bureaux seront ouverts pendant les heures ordinaires de travail.

PETER CONREY, Jor.,
Président du comité Permanent,
B. FALLON, Secrétaire. 23 oct—1m

50 LIVRES soie de Naples à coudre, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
11 nov No 9 et 10 rue Jefferson

Pour la Californie via Tehuantepec

LA VOIE DE L'ISTHME DE TEHUANTEPEC—L'éclaireur de la route, navire à vapeur de première classe et bien connu, ALABAMA, commandé par R. W. Foster, partira du wharf de la rue Girod, pour la RIVIERE GOATZACOALCOS, en touchant à Vera-Cruz, le 10 décembre, pour son premier voyage—le 10 janvier 1851 pour son second voyage—le 1er février pour son troisième, et subséquemment sous les vingt jours—L'Alabama montera la rivière Goatzacoalcos jusqu'à quarante milles, et ne s'arrêtera à Vera-Cruz que quelques heures. Par l'isthme de Tehuantepec la route jusqu'à San Francisco est réduite de 4000 milles. Les frais sont considérablement réduits, comme on le verra plus bas. Le pays que les voyageurs auront à traverser est sain et les facilités de transport ne manquent pas. La route est ouverte, et l'on trouve à se procurer des mules et chevaux. On rencontre des villes et des lieux de halte, et toute la route peut être parcourue en trente-six heures. Les personnes qui désireraient entreprendre ce voyage peuvent obtenir toutes les informations désirables avant d'engager leur passage. La Compagnie de Tehuantepec, à la Nouvelle-Orléans n'a pas encore établi d'arrangement pour le trajet par terre, mais compte s'en occuper immédiatement. En attendant elle offre cette occasion afin que le public puisse être à même de connaître par expérience l'importance de ce moyen prompt de communication, qui ne tardera pas à être préféré aux autres.

PASSAGE—Dans le salon	$50
Dans la chambre basse	45
A l'entrepont	30

FRET—Trente-cinq cents le pied cube. Chaque passager aura le droit de transporter 250 livres d'effets. C. J. MEEKER & Co,
25 nov 66 rue Poydras.

POUR VERA-CRUZ

—Le navire à vapeur bien connu ALABAMA, capitaine R. W. Foster, partira du wharf de la rue Poydras, pour Vera-Cruz, mardi 10 décembre, à 4 heures de l'après midi.

Passage—Dans le salon.	$50
Dans la chambre basse.	45
A l'entrepont, nourriture séparée,	30

Il est alloué un poids de 250 livres de bagages à chaque passager. Pour fret et passage, s'adresser à C. J. MEEKER & Co.
27 nov 66, rue Poydras.

Pour la Californie via Chagres—LIGNE DIRECTE POUR CHAGRES — Compagnie de steamers portant la malle de la mer Pacifique.—Le navire à vapeur magnifique, à double machine, PHILADELPHIA, sous le commandement du capitaine ———, fera son premier voyage de ce port pour Chagres en droite ligne, dimanche matin 1er décembre, à 9 heures précises. Ce navire et le nouveau steamer CARIBEAN, également à double machine, et construit expressément pour ces trajets, formeront une ligne dont les départs auront lieu tous les quinze jours de ce port pour Chagres directement, et se relieront aux steamers de la malle OREGON, CALIFORNIA, PANAMA, NORTHERNER, TENNESSEE, COLUMBIA et CAROLINA, qui vont de Panama à San Francisco et à l'Oregon. De cette manière, les passagers pourront obtenir des billets qui leur donneront la garantie de se rendre au lieu de leur destination avec promptitude et sécurité.

Une malle sera expédiée par chaque steamer portant des dates plus récentes qu'aucun autre steamer des Etats-Unis, laquelle malle joindra celles du gouvernement qui partent par les steamers du 1er et du 13 de chaque mois, de Panama pour la Californie et l'Orégon.

Prix des passages:

De la Nlle-Orléans à Chagres—à la chambre,			$ 80
Do	do	à la 2me chambre,	65
Do	do	entrepont avec hamacs et repas à part,	45
De Panama à San-Francisco, à la chambre,			300
Entrepont avec hamacs et repas séparés,			150

Les passages et les ordres pour le fret doivent être directement pris chez les agents, attendu que personne autre n'est autorisé à vendre des billets au prendre des engagements pour le fret.
ARMSTRONG, LAWRASON & CO,
16 nov 106, rue des Magasins

ARRANGEMENT POUR L'HIVER—Le bateau à vapeur OLIVIA, partira à l'avenir du chemin de fer pour Covington et tous les points intermédiaires trois fois par semaine, comme suit:

De la Nouvelle Orléans.	De Covington
Mardi—à midi.	Lundi à 6 heures A. M.
Jeudi—à midi.	Mercredi 6 "
Samedi—à midi.	Vendredi 6 "

Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à EUG. ROCHEREAU & Co.
13 nov 17 et 19, rue St-Louis.

PENDANT TOUT L'HIVER.
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.

Le vapeur FASHION, capitaine J. Marks, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les mardis, à dix heures A. M. pour GRAND BAYOU [illegible] et tous les vendredis, à dix heures A. M. pour [illegible] RAPPELET. S'adresser à bord ou [illegible]

MANUEL WHITE & Co [illegible] A. PINAUD & Co,
4 nov 11, rue Toulouse

Deux voyages par semaine.

Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et points intermédiaires, le vapeur G. T. DOSWELL, Capitaine A. Lanoux, partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à MINISTER & ANDERSON, 21 Poydras.
BRAND ADAMS & Co,
4nov 51 Vieille Levée

Pour la Côte, Bayou Sara et tous les ports intermédiaires.

Le beau steamer ALBATROSS, capt. J. W. Wheelhouse, partira pour les ports ci-dessus, tous les samedis, à 10 heures du matin et tous les mardis, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à la rue Douane, J. W. ARTHUR & Co,
4nov 27 Nouvelle Levée

POUR LES ATTAKAPAS—Par mer—La Nouvelle Iberia, Franklin Centreville, Pattersonville via Berwick, Bayou Bœuf et Bayou Black.—Le vapeur [illegible] JOHN MORISSET, capitaine [illegible] partira pour les ports ci-dessus et les intermédiaires et les plantations [illegible] [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WITTER & CROSLAND, Agents.
27 nov 49, rue Douane

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton—Le navire régulier HUDSON, capitaine White, est actuellement en chargement, et partira avec célérité [illegible] [illegible] s'adresser à bord au pied de la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON,
2 nov Encoignure Magasins et Lafayette

Pour Baltimore—La barque fine voilière RAINBOW, capitaine Crosby, actuellement en chargement, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au pied de la rue du Triangle ou à J W STANTON & Co,
23 nov Encoignure Magasins et Lafayette

POUR TABASCO—La goëlette mexicaine YSABELITA, capitaine Sanchez, ayant la plus grande partie de son chargement prête, partira incessamment. Pour un reste de fret et passage, s'adresser à bord ou à [illegible] PUIG Y PUIG.
21 nov

POUR LE HAVRE.—Le navire bien connu et de la ligne JOHN CALHOUN, capt. Lowell, ayant une partie de son chargement engagé, et aura le plus prompt départ. Pour le reste du fret ou pour passage, ses emménagements étant magnifiques, s'adresser au capitaine à bord, face au poteau No 13, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,
79, Commune.

POUR BARCELONE.—Le navire fin voilier PAULITA, capt. Bonastre, est attendu sous peu et pourra partir sous quelques jours. Pour fret d'environ 1,000 balles coton s'adresser à JUAN Y DE EGANA,
26 oct 47, rue Bienville.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas. 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus quand il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins.
20 mars—1an

BEURRE DE GOSHEN—12 tierçons beurre frais, actuellement en déchargement et à vendre par J. W. STANTON & Co.,
23 nov Coin Magasins & Lafayette

EAUX DE VIE DE COGNAC—5 demi pipes eau de vie de cognac 1849 Otard Dupuy & Co,
5 demi pipes eau de vie de cognac 1844, do,
10 quarts do do do 1846, do,
10 demi do do do 1846, do,
4 quarts do do do 1825, Castillon fine Champagne,
En magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO.
29oct 21, rue St-Louis

Huile de foie de Morue préparée par Chs. Accault, pharmacien à Paris.

LES différences que présentent les diverses huiles de foie de morue, du commerce ont été depuis longtemps l'objet de l'attention des médecins; ils observent que, dans chaque pharmacie, ce produit varie non seulement de couleur, mais encore de saveur, et ils concluent avec raison qu'il doit en être de même quant aux propriétés médicinales.

Il était donc important d'avoir un produit qui ne laissât rien à désirer sous aucun rapport. L'huile que l'on offre aujourd'hui au public et dont les bons effets ont été déjà reconnus, possède toutes les qualités depuis longtemps recherchées, dans ce médicament si précieux pour la médecine.

Sa couleur est jaune, légèrement ombrée et sa saveur n'a rien de désagréable, comparée à celle du commerce, ce qui doit être surtout attribué d'un côté à sa récente préparation, et de l'autre à ce qu'aussitôt obtenue elle est mise en flacons, bien bouchés, et ne séjourne point dans des barils souvent en vidange. Un dépôt est établi chez
L. PINAC, Pharmacien.
4 mai Encoignure Dauphine et Orléans

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir au public que, par acte passé le 12 février 1848 devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'une des encoignures des rues Orléans et Dauphine, ayant à partir de ce jour ledit sieur Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai donné la recette.
Nouvelle-Orléans, le 12 février 1848.
JEAN RICHARD.

SIROP
VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dyssenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catharres chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie
L. PINAC,
Encoignure des rues Orléans et Dauphine.

N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les bouteilles seront accompagnées [illegible]

Ganterie et Bonneterie anglaise, Laine et Coton.

REÇUS par le navire Huguenot, de Liverpool, et à vendre par R. TATOUT & CO, 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

Grands bas de laine, gris, noirs et blancs pour hommes, femmes et enfants, bas coton, blancs, écrus, gris, mêlés et noirs; chaussettes coton, laine et mérinos, pour hommes et enfants, gants laine pour hommes et enfants, de tous genres, gants soie, filoselle et coton, diverses couleurs, 400 douzaines bonnets laine, pour enfants.

Ils ont toujours en main les articles de fantaisie français, allemands et du Nord, qu'ils vendent aux prix les plus modérés, et attendent incessamment par les navires Arcadia et Old England, du Havre, un assortiment de marchandises de Paris, ainsi qu'une grande variété de jouets d'enfants par les premiers arrivages de Brême. 21 oct

AMANDES—Un fort lot venant d'arriver, à vendre par E. JOHNS,
2 nov 5, Front Levée.